



# ASSOCIATION DE L'HIRONDELLE DE LA MANCHE

## RENOUVELLEMENT OU ADHESION 2019

(Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019)

Pour les adhésions "couple" inscrire le nom et le prénom de chaque membre ainsi que ceux des enfants de moins de 16 ans, pouvant adhérer sous la responsabilité de leurs parents.

NOM: ..... Prénom(s): .....  
NOM: ..... Prénom(s): .....  
NOM: ..... Prénom(s): .....  
NOM: ..... Prénom(s): .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville ..... Tél : .....

Email : .....

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations que vous inscrivez sur cette fiche. Ces données font l'objet d'un traitement informatique pour le secrétariat de l'Association de l'Hirondelle de la Manche.

**Cotisation individuelle : 40 €. Couple : 60 €. De 18 à 25 ans : 15 €** (tarif fixé par l'assemblée générale du 11 mars 2017)

**Cotisation 2019**

€

En plus de ma cotisation, je verse un don de

€

Soit la somme de \*\*

€

**Cotisation et don aux associations d'Intérêt général sont déductibles des impôts.** Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts de 66% des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal de don aux œuvres vous sera adressé avec la convocation à l'Assemblée Générale 2014.

\*\*Chèque bancaire, libellé à l'ordre de l'Association de l'Hirondelle de la Manche, à envoyer à l'adresse ci-dessous.

Date :

Signature de l'adhérent ou des adhérents :

**Nous vous remercions de votre soutien.**

